PROGRAMME
Module PLOMB

SHELTER FORMATION

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

deux jours (14 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

480 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

Objectifs

- Maîtriser le cadre réglementaire et législatif du diagnostic plomb

- Savoir effectuer un diagnostic constat des risques d'exposition au plomb (CREP)

- Appréhender au travers de cas pratiques, QCM et exercices l'examen de la certification

Contenu de la formation

SHELTER FORMATION

Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification

a) Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment.

b) L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures.

c) L'historique de la réglementation de l'utilisation et de l'interdiction de certains des composés du plomb dans les peintures.

d) Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures : formes chimiques sous lesquelles le plomb a été utilisé.

e) propriétés physico-chimiques du plomb et de ses composés.

f) distinction entre plomb total et plomb acido-soluble.

g) Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb : connaissance des situations et compréhension des mécanismes permettant l'exposition des personnes au plomb dans l'habitation, et notamment des enfants.

h) Les conséquences sur la santé de l'exposition au plomb.

i) Les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb.

j) Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation.

k) Les normes et les méthodes de repérage, d'évaluation de l'état de conservation, de mesure d'empoussièrement au sol et d'examen visuel.

l) L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb.

m) Cas pratiques

Rédaction d'un rapport type CREP
Contrôle des connaissances

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

deux jours (14 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

480 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)

Notre équipe pédagogique
reste à votre disposition
pour tous renseignements
complémentaires

01.88.32.82.54 (Paris et région nord)
04.84.89.41.68 (Marseille Lyon et région sud)
05.82.95.83.28 (Toulouse et région ouest)

contact(a)shelterformation.com

www.shelterformation.com

LIEUX

Paris
Lyon
Toulouse
Marseille
Nice
Nantes
Bordeaux
Strasbourg
Corse

DUREE

Deux jours (14 heures)
soit 7 heures par jour

DATES

Voir calendrier

PRÉ REQUIS

Aucun

TARIF

480 euros TTC
400 euros TTC
certification (en option)